RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN : ARRESTATION ET DÉTENTION ARBITRAIRES DE MONSIEUR JACKSON TOUSSE, ENSEIGNANT ET ANCIEN SECRETAIRE GÉNÉRAL DU SYNDICAT DES ENSEIGNANTS DU CAMEROUN POUR L'AFRIQUE (SECA) EN DÉTENTION À LA PRISON CENTRALE DE KODENGUI

Appel urgent REDHAC-Coalition pays-Cameroun n°0036/07/10/2026



REDHAC

Douala-Bafoussam, le 07 octobre 2026, le REDHAC et sa Coalition Pays-Cameroun ont été informés de l'interpellation de Mr Tousse Jackson, enseignant et ancien secrétaire général du syndicat des enseignants du Cameroun pour l'Afrique (SECA).

Les faits

Dans la nuit du 30 au 31 octobre 2025, M. Tousse Jackson avait été enlevé à son domicile à Bafoussam et transféré « *manu militari* » à Yaoundé, au Secrétariat d'État à la Défense (SED) et transféré à la prison centrale de Kondengui où il se trouve en détention actuellement.

Selon le syndicat des enseignants du Cameroun pour l'Afrique (SECA). Cette arrestation s'inscrit dans une « *recrudescence d'arrestations sans mandat judiciaire* » visant des leaders syndicaux et des personnalités politiques depuis l'élection présidentielle du 12 octobre 2025.

**De tout ce qui précède,**

**Le REDHAC et sa coalition pays-Cameroun restent très préoccupés par :**

- la situation inquiétante des Défenseurs des Droits Humains, et par conséquent condamne avec fermeté les arrestations et détentions arbitraires, le traitement inhumain et dégradant de l'enseignant Tousse Jackson ;

- la restriction de l'espace civique en Afrique Centrale, en particulier au Cameroun à travers notamment les nombreuses atteintes aux droits aux libertés de réunion, d'expression, d'opinion et de manifestation pacifique ;

- s'inquiètent par la même occasion des risques qu'encourent les Défenseurs des Droits Humains, les enseignants, journalistes, les activistes et les militant(e)s de la démocratie au Cameroun.

**Aux autorités du Cameroun,**
**Le REDHAC et sa Coalition pays-Cameroun :**

- demandent que toutes les mesures soient prises pour la libération immédiate et sans condition de Mr Tousse Jackson, enseignant et ancien secrétaire général du syndicat des enseignants du Cameroun pour l'Afrique (SECA) ;

- exigent que son intégrité physique et morale soit garantie ainsi que celle de ses proches;

- tiennent pour responsable les autorités en cas de disparition forcée de Mr Tousse Jackson, enseignant et ancien secrétaire général du syndicat des enseignants du Cameroun pour l'Afrique (SECA).

REDHAC

**Ensuite, Le REDHAC et sa Coalition-pays Cameroun, recommandent à respecter scrupuleusement :**

- la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) ;
- la Charte Africaine de la Démocratie, des Élections et la Gouvernance (CADEG);
- la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), notamment en son article 19 qui garantit le droit à la liberté d'opinion et d'expression, y compris la liberté de recevoir et de diffuser des informations sans ingérence ;
- le pacte International relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) en son article 19 qui protège également ces droits.

**Enfin, le REDHAC et sa Coalition-pays Cameroun :**

- encouragent le Gouvernement Camerounais à protéger légalement les Défenseur(e)s des Droits Humains, les militant(e)s de la démocratie, les enseignants et les journalistes en adoptant la proposition de loi portant « *Promotion et Protection des Défenseurs des Droits Humains* » révisée et déposée sur le bureau du président du Sénat le 15 avril 2025.

**POUR TOUTES ACTION URGENTE :**

**Adresses utiles :**

- M. Paul Biya : Président de la République, Présidence de la République, Palais de l'Unité, 1000 Yaoundé, Cameroun, Fax +237 222 08 70 ;

- Dr. Chief. Joseph Dion Nguete : Premier Ministre et Chef du gouvernement, Primature du Cameroun,Fax : +237 22 23 57 35 et courriel : spm@spm.gov.cm;

- M. Laurent Esso : Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Ministère de la Justice, 1000 Yaoundé, Cameroun, Fax : + 237 223 00 05 ;

- M. Joseph Beti Assomo : Ministre Délégué à la Présidence de la République chargée de la Défense B.P1000 Yaoundé, Cameroun, Fax +237 223 59 71 ;

- M. Paul AtangaNji :, Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Fax : + 237 222 37 35 ;

- M. James Mouangue Kobila : Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL), Tel : +237 222 61 17, Fax : +237 222 60 82, E-mail : cndhl@iccnet.cm;

- M. Nouhoum Sangaré : Représentant Régional et Directeur du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) Email: lbouaka@ohchr.org, Tél: (+237) 222 50 58 10;

- Mission permanente de la République du Cameroun auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, rue du Nant 6, 1207 Genève, Suisse, Fax : + 41 22 736 21 65, Email : mission.cameroun@bluewin.ch.

REDHAC

**SUIVEZ-NOUS**

Tél. fixe Bureau (+237)233 42 64 04
MOB: (+237) 681 23 89 96/ 697 61 81 95
Facebook: RedhacRedhac
Twitter: @RedhacRedhac
Site-Web : www.redhac1.org